



2021.04350

**P.P.** CH-1951  
Sion

Poste CH SA

Recommandé  
Mme Karine Keller-Sutter  
Conseillère fédérale  
Cheffe du Département fédéral de justice  
et police  
Bundesgasse 3  
3003 Berne



Notre réf. FF/JDL

Votre réf. /

Date 27 octobre 2021

**Reprise et mise en œuvre des règlements (UE) 2021 /1133 et (UE) 2021/1134 réformant le système d'information des visas (développement de l'acquis Schengen et modification de la loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI))**

Madame la Conseillère fédérale,

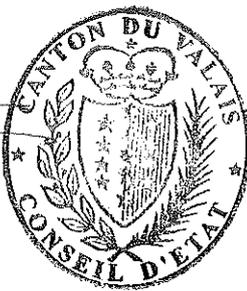
Le Gouvernement valaisan vous remercie de l'avoir associé à la consultation susmentionnée et vous communique ci-après sa détermination.

S'agissant d'un développement des acquis de Schengen, nous n'avons pas de remarques particulières à formuler sur la forme et le fond des dispositions d'exécution présentées dans le cadre de cette consultation. Les exigences européennes imposant la prise des empreintes digitales dès 6 ans nécessiteront ainsi la modification de la législation fédérale portant sur les documents d'identité suisse et plus particulièrement les passeports.

En vous remerciant de nous avoir consulté, nous vous prions de croire, Madame la Conseillère fédérale, à l'assurance de notre parfaite considération.

Au nom du Conseil d'Etat

Le président  
  
Frédéric Favre



Le chancelier  
  
Philipp Spörri

Copie à chantal.perriard@sem.admin.ch